

IDENTITE DU FUTUR LICENCIÉ

Prénom : Nom : Sexe :
 Date de naissance : à
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Taille en cm :
 Téléphone portable :/...../...../...../..... Fixe :/...../...../...../.....
 Mail (lisible) :

LICENCE

Je renouvelle ma licence d'athlétisme dont le numéro est :

Si vous aviez précédemment une licence dans un autre club, précisez :

Le nom du club

L'ancien numéro de licence

Le type de l'ancienne licence :

- Licence Running
- Licence FFA (précisez compétition, loisirs, découverte, encadrant).....
- Je prends une licence d'athlétisme

DROIT A L'IMAGE (pour les majeurs)

J'autorise les clubs et le comité départemental d'athlétisme du Gers à utiliser mon image, ma silhouette, ma voix dans diverses publications, quel qu'en soit le support (vidéo, papier, film, site internet, revue, ...) dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Date, lieu et signature de l'adhérent :

MODALITES D'INSCRIPTION

Pièces à fournir (à transmettre lors des séances ou bien par courrier au Comité Départemental d'Athlétisme) :

- Fiche d'inscription remplie à fournir (ci-dessus, page 1)
- Autorisation de droit à l'image signée à fournir (ci-dessus pour les majeurs, page 1)
- Certificat médical à fournir (exemple page 2)

Tarif pour l'inscription (chèques à transmettre lors des séances ou bien par courrier au Comité Départemental d'Athlétisme) :

- 33€ pour adhérer aux sections Athlé Santé et être couvert (adressé le chèque au nom du club : pour Auch c'est l'Athlétic Club Auscitain, pour Mirande c'est Astarac Fond Club, pour Condom c'est SAC Condom, pour l'Isle Jourdain c'est Splach Athlé)
- Fournir un chèque en plus (plusieurs chèques sont possibles s'il faut échelonner le paiement) pour avoir droit aux séances Athlé Santé proposées par le Comité Départemental d'Athlétisme du Gers par l'intermédiaire de la Coach Athlé Santé et des clubs (adressé le chèque au nom du Comité Départemental d'Athlétisme du Gers) – plusieurs possibilités :
 - 50€ pour 5 séances
 - 80€ pour 10 séances
 - 90€/trimestre
 - 152€/an accès à toutes les séances, les sorties et tous les stages

Comité Départemental d'Athlétisme du Gers : 10 rue Flaubert - 32000 AUCH

Contact : Sophie Médiamole – Coach Athlé Santé - 06 70 06 13 72

Mail : sophie.mediamol@hotmail.fr

Site internet : www.cda32.fr (toutes les informations relatives aux séances y sont indiquées : lieux...)

Certificat Médical (en application des articles L. 231-2 et L.231-3 du Code du Sport)

Article 2.1.2 des règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une licence, à l'exclusion des non-pratiquants (licence athlé encadrement), doivent produire :

- Un certificat médical (daté d'au moins trois mois au moment de la création ou du renouvellement de la licence) de non-contre indication à la pratique d'athlétisme pour la licence athlé santé (Loisirs).

Ce certificat médical, établi par un médecin de votre choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la carte d'adhérent.

Certificat Médical

(en application des articles L. 231-2 du Code du Sport)

Licences Athlé Santé (Loisirs)

Je soussigné Docteur :

Demeurant à :

Certifie avoir examiné ce jour M./Mme/Melle :

Né(e) le :/...../.....

Demeurant à :

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre indication à la pratique de l'Athlétisme.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, en cas d'utilisation même ponctuelle de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait àLe...../...../.....

Cachet et signature du médecin :